



CPAM des Alpes-Maritimes

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Infos CE - Infos CE

- **Budget de gestion administrative – exercice 2018.**

Dans l'attente de la signature de la prochaine **Convention d'Objectifs et de Gestion** de la branche maladie pour la période 2018-2021, et de la mise en œuvre du **CPG** (Contrat Pluri Annuel de Gestion), il a été proposé aux élus de voter un **budget provisoire sur la base de 80% du montant initial du budget 2017.**

La **CFDT** a émis un avis favorable, tout en précisant que sa position pourra évoluer lors du vote du budget définitif. En effet, une attention toute particulière sera portée sur l'enveloppe « frais de personnel » qui devra :

- prendre en compte l'impact des nombreux départs à la retraite au travers d'un taux de remplacement permettant au personnel de notre organisme de remplir ses missions dans de bonnes conditions,
- permettre, malgré la très forte contrainte budgétaire qui découle du taux de **RMPP** (Rémunération Moyenne du Personnel en Place) fixé par les pouvoirs publics, de maintenir un GVT acceptable (Glissement Vieillesse Technicité : promotions, points d'expérience et de compétence).

- **Budget du Centre Examen de Santé – exercice 2018.**

Les objectifs du budget provisoire présenté aux élus s'inscrivent dans la continuité des grands thèmes des précédentes orientations pluri annuelles, avec des actions orientées plus particulièrement vers les populations en situation de précarité. Les élus ont émis un vote favorable dans l'attente de la signature de la prochaine **COG**.

- **TRAM – TPC/TPI.**

Dans le cadre du projet TRAM, il a été décidé de confier à la CPAM de Digne le recouvrement, auprès des organismes complémentaires, des sommes avancées par les caisses de Marseille, Toulon et Nice pour les assurés bénéficiaires de la CMUC ou de l'ACS qui bénéficient du tiers payant. La prise en charge de l'activité de notre caisse primaire, qui aura lieu au cours du 2ème trimestre 2018, concerne 1,5 ETP répartis sur plusieurs agents du service comptabilité. La CFDT a émis un avis favorable.

- **Plan de formation 2018.**

Après avis de la Commission Formation Professionnelle qui s'est réunie le 17/11/2017, les élus ont, à l'unanimité, émis un vote favorable en faveur du plan de formation 2018 qui accordera une place importante aux formations qualifiantes.